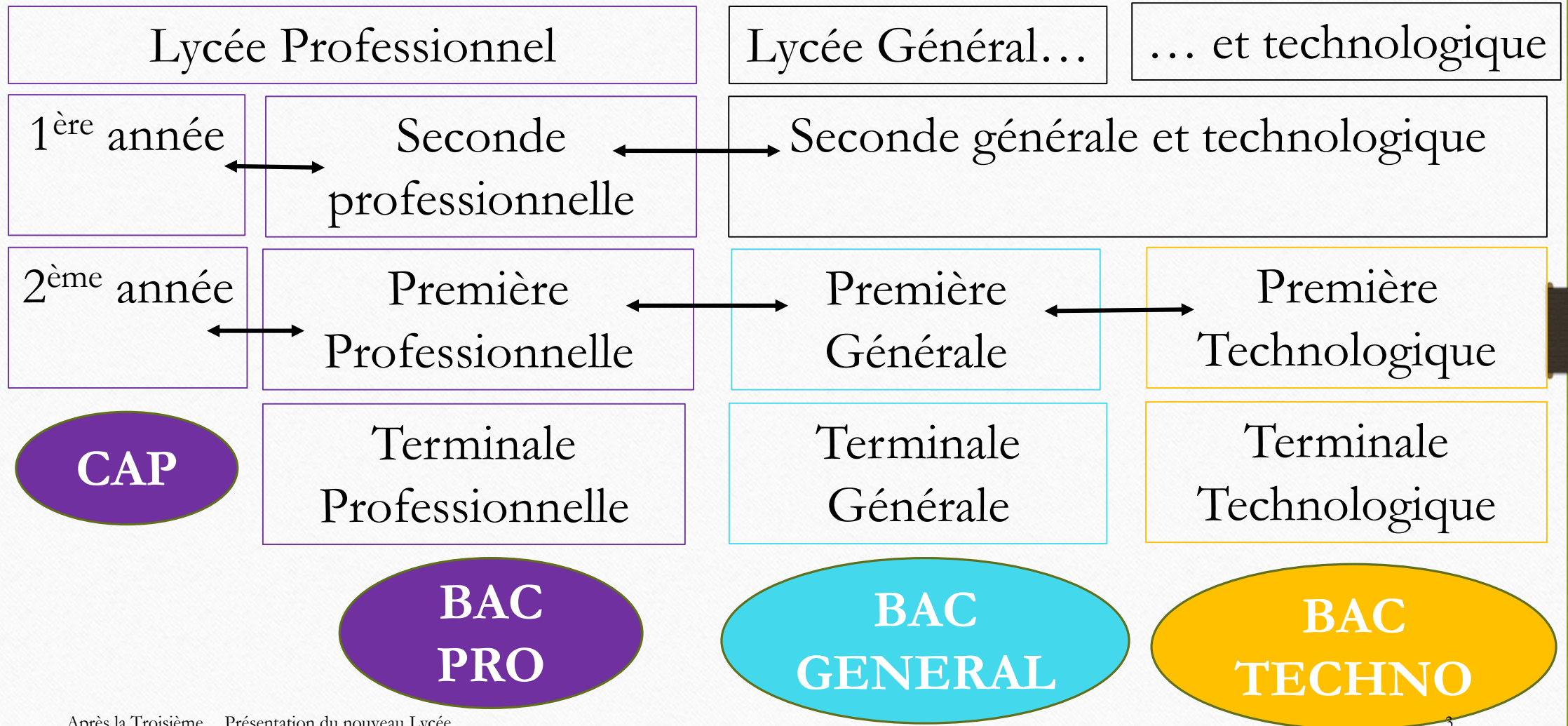


Après la Troisième

Présentation par classe virtuelle, vendredi 13 mars 2020

Aucune orientation n'est cependant irréversible. De nombreuses passerelles (\leftrightarrow) existent à différents niveaux d'études.



En Seconde Générale et Technologique

- Que l'on se dirige vers la voie générale ou technologique, la classe reste identique d'où son appellation.
- C'est à partir de la classe de 1^{ère} que se fait l'orientation:

L'élève pourra faire le choix :

- ❖ de rester en **filière générale**,
- ❖ ou bifurquer dans la **voie technologique** ,
- ❖ ou choisir la **voie professionnelle**.

Exigences de la classe de Seconde Générale et Technologique

Si les enseignements en classe de 2de sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (français, maths, H-G, etc...), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le rythme de travail est plus soutenu et les méthodes de travail sont différentes.

L'élève qui s'apprête à entrer en Seconde Générale et Technologique doit:

- ❖ S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait,
- ❖ Avoir des acquis suffisants dans les matières enseignées en Seconde,
- ❖ Etre capable de travailler régulièrement chaque soir,
- ❖ Savoir organiser son travail en toute autonomie.

Les matières imposées en classe de seconde

LES 11 ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE SECONDE

- Français (4h)
- Histoire Géographie & Enseignement Moral et Civique (3h30)
- 2 langues vivantes (LVA et LVB)(5h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique – Chimie (3h)
- SVT : Sciences et Vie de la Terre (1h30)
- SES : Science Économiques et Sociales (1h30)
- Sciences Numériques (Informatique) (1h30)
- Education Physique et Sportive (2h)
- Orientation (54h / an)
- Enseignement Moral et Civique (18h / an)

Le choix des options en classe de seconde

DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS PEUVENT ÊTRE CHOISIS EN SECONDE

Les enseignements optionnels ne sont **pas obligatoires**.

En seconde, l'élève a la possibilité de choisir deux options au maximum : une option en enseignement général et une option en enseignement technique (non assuré au LFIDuras).

Donc 1 seul enseignement général optionnel au choix parmi :

- Arts plastiques
- Théâtre
- Langue vivante C (Espagnol / Chinois / Vietnamien)
- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin

A noter: si l'élève choisit comme option le Latin, il peut choisir un second enseignement optionnel général parmi les trois autres (Arts Plastiques, Théâtre ou LVC).

Le choix de la Section Internationale (SI)

- Les élèves issus de 3^{ème} SI ou non, devront passer un examen lors de leur entrée en Seconde SI (car ils entrent au Lycée).

- Dans les sections internationales, les enseignements sont dispensés conformément aux programmes en vigueur dans les classes considérées. Ils comportent toutefois des aménagements au titre des enseignements spécifiques.
- Ce qui change dans leur enseignement commun:
 - Un enseignement spécifique **Langue Et Littérature Etrangères (LELE)** 4 heures en plus des 3 heures de LVA Anglais;
 - En Histoire-Géographie : 4 heures (dont 2 heures dans la langue de la Section ,au LFIDura, c'est l'Anglais, et 2 heures en Français) se substituent à l'enseignement de droit commun d'HG.

Calendrier pour la classe de Seconde

- **Au 2^{ème} trimestre:** l'élève et sa famille transmettent leurs intentions d'orientation via la Fiche Dialogue. Chaque élève devra choisir 4 parmi les 8 enseignements de spécialités proposés au LFIDuras.

Le Conseil de Classe étudiera ces intentions et formulera des propositions provisoires.

- **Au 3^{ème} trimestre :** l'élève et sa famille transmettent leurs demandes définitives, et le Conseil de Classe communique ses dernières propositions.
- ❖ Si la famille est d'accord, la proposition du Conseil de Classe devient décision d'orientation.
- ❖ Si la famille n'est pas d'accord, elle prend rendez-vous avec le Proviseur pour en discuter. A l'issue de cet entrevue, si le désaccord persiste, la famille peut demander une commission d'appel.

Détermination après la classe de Seconde Générale et Technologique

A l'issue de la Seconde, plusieurs possibilités:

- Soit l'élève **est maintenu** en classe de seconde.
- Soit l'élève décide de suivre **la voie technologique**, dans ce cas il lui faudra changer d'établissement (et de pays), puisqu'il n'existe pas de filière technologique dans les LF du Viêt Nam.
- Soit l'élève décide de suivre **la voie professionnelle**, dans ce cas il lui faudra changer d'établissement, voire de pays.
- Soit l'élève décide de suivre **la voie générale**, dans ce cas, il va suivre 3 enseignements de spécialités en plus des enseignements communs...

Questions diverses à l'issue de la présentation

1. Combien faut-il pour passer en 2nde SI lorsqu'on est en 3^{ème} SI?

- Le passage en Seconde SI ne dépend pas de la moyenne obtenue mais plus des résultats obtenus toute l'année.
- Les élèves doivent obtenir 10/20 dans chacune des matières de la section pour obtenir la mention Section Internationale au Brevet, mais en cas d'échec, cela n'empêche ni le passage en seconde, ni l'obtention du brevet.

3. Le passage de 3^{ème} SI en 2^{nde} SI est-il systématique?

- Les 3^{ème} SI devront tous passer un test d'entrée en Seconde, car il s'agit du passage au lycée. En général, c'est plus une formalité qu'autre chose pour la majorité des élèves.
- Il peut arriver, lors de la commission des Langues qui se tient au mois de mai, que le cas d'un élève qui ne réussit pas bien en SI soit abordé, si l'ensemble de l'équipe pédagogique a évoqué la nécessité d'une sortie de SI.

4. Qu'est-ce que le DNB option SI?

- Le DNB « option internationale » est constitué :
 - de l'ensemble des épreuves de droit commun ;
 - de deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie (mathématiques pour les SI chinoises), affectées chacune du coefficient 1. Les deux épreuves sont conduites dans la langue de la section.

Pour en savoir plus:

- <https://eduscol.education.fr/cid57622/horaires-et-programmes-d-enseignement.html>

D'autres sites à consulter si vous le souhaitez

- <http://quandjepasselebac.education.fr/>
 - <https://www.education.gouv.fr/les-nouveaux-programmes-du-lycee-general-et-technologique-la-rentree-2019-9812>
 - <https://www.education.gouv.fr/nouveau-lycee-une-opportunit%C3%A9-pour-acceder-aux-classes-preparatoires-11336>
 - <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/bac-2021-enseignements-artistiques-44006.pdf>
 - <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/bac-2021-les-sciences-44012.pdf>
-
- <http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>
 - <https://www.letudiant.fr/lycee/premiere/premiere-comment-choisir-la-specialite-a-abandonner.html>
 - <http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
 - <http://www.horizons21.fr/>
 - <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-classe-de-seconde-generale-et-technologique/Le-programme-de-la-seconde-generale-et-technologique#facultatif>
 - <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bourgogne-Franche-Comte/Besancon/S-orienter-dans-ma-region/Bac-2021/Enseignements-de-specialite-et-optionnels-au-lycee>
 - <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bourgogne-Franche-Comte/Besancon/S-orienter-dans-ma-region/Bac-2021/Enseignements-de-specialite-et-optionnels-au-lycee/Voie-generale-Enseignements-de-specialite-en-classes-de-1re-et-terminale>
 - <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bourgogne-Franche-Comte/Besancon/S-orienter-dans-ma-region/Bac-2021/Enseignements-de-specialite-et-optionnels-au-lycee/Enseignements-optionnels-en-classes-de-2de-1re-et-Terminale>
 - https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=149115
 - <https://www.20minutes.fr/societe/2716863-20200212-grand-oral-bac-epreuve-concue-faire-echouer-eleves-insiste-jean-michel-blanquer>
 - https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/02/13/les-contours-du-grand-oral-du-bac-devoiles_6029418_3224.html